

Eolien en mer : la France tente un nouveau départ

- Géants des énergies vertes, pétroliers et investisseurs sont en lice pour opérer le huitième parc éolien en mer tricolore.
- Il doit profiter des réformes récentes destinées à accélérer la cadence de cette filière qui peine encore à décoller en France.

ÉNERGIE

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

C'est un événement pour l'éolien en mer français dont le décollage se fait tant attendre. Lundi, le ministère de l'Écologie a dévoilé la liste des six candidatures en lice pour développer et opérer le huitième parc éolien en mer qui doit voir le jour au large des côtes normandes. D'une puissance maximale de 1.000 mégawatts, c'est le plus gros parc mis sur le marché à ce jour en France. Et logiquement, la plupart des champions de l'énergie européens ont répondu présents, y compris les pétroliers novices et très ambitieux dans ce domaine : Total s'est associé à l'allemand RWE et, pour la première fois en France, Shell est aussi dans la course.

Ils affronteront l'espagnol Iberdrola – l'un des leaders mondiaux des énergies renouvelables –, EDF, qui s'est associé aux canadiens Enbridge et CPPIR, le suédois Vattenfall en partenariat avec l'allemand WPD et à la Caisse des Dépôts, et enfin la coentreprise d'Engie et du portugais EDP. Ces derniers déposeront une offre dans le courant de l'année pour permettre à Barbara Pompili, la ministre de l'Environnement, d'attribuer le projet « avant l'élection présidentielle de 2022 », indique-t-on dans son entourage.

Des prix à la baisse

Cette profusion de candidatures laisse présager une compétition féroce et surtout, pour les pouvoirs publics, la possibilité de continuer à faire baisser le coût de l'éolien en mer. Dans sa feuille de route énergétique, le gouvernement avait fixé un prix indicatif de 60 euros/MWh pour ce parc. Mais on s'accorde à dire au sein de l'administration que le tarif final garanti à l'industriel qui opérera les éoliennes sera plus proche du prix de 44 euros/MWh proposé par EDF à Dunkerque.

Avec ce projet, les pouvoirs publics tentent d'imprimer une nouvelle dynamique à la filière qui, depuis les premiers appels d'offres

La localisation des principaux parcs éoliens en mer

Les appels d'offres pour l'année.

① ... 2011-2012 ② ... 2013-2014 ③ ... 2016-2019 ④ ... 2022



lancés en 2011, n'a branché qu'une éolienne en mer au réseau électrique, et encore n'est-ce qu'un prototype au Croisic.

Le parc normand devrait en effet bénéficier de toutes les avancées législatives mises en œuvre ces dernières années pour aller plus vite : les recours seront portés directement devant le conseil d'État, les études de vents et le débat public menés par l'État en amont des procédures de sélection des candidats et les permis de construire conçus de manière large pour s'adapter à l'évolution des standards techniques de la filière.

Par ailleurs, placées à 30 kilomètres des côtes – un record en France – ces éoliennes normandes laissent espérer « une acceptabilité globale plus simple », explique Vincent

Balès, le directeur général de WPD France, déjà investi dans les projets éoliens de Fécamp et Courseulles-sur-Mer. Dans ces conditions, le ministère table sur une mise en service dès 2028. Un objectif perçu comme très ambitieux : « Six ans de développement, ce sont plutôt les standards des Pays-Bas ou du Danemark. En France, de façon réaliste, on peut plutôt tabler sur une mise en service entre 2028 et 2030 », estime, de son côté, Vincent Balès.

Après la Normandie, le gouvernement fait valoir son volontarisme pour garder le rythme dans l'éolien en mer. En Bretagne, le débat public sur un nouveau parc flottant s'est achevé et le gouvernement doit lancer officiellement la procédure d'appel d'offres d'ici à fin mai. Par

ailleurs, deux autres débats publics doivent être lancés pour des parcs éoliens situés au large de la Méditerranée et de l'île d'Oléron.

Ces trois parcs ne seront toutefois pas prêts à être attribués avant l'échéance présidentielle de 2022 comme le prévoyait la feuille de route du gouvernement. Le nouveau départ de l'éolien en mer pourrait donc être un faux départ ? « L'important c'est que ces quatre projets soient lancés. La dynamique est là », assure-t-on au ministère de la Transition écologique. C'est aussi en 2022 que devrait être mis en service le premier parc éolien en mer français à Saint-Nazaire porté par EDF.

Lire l'éditorial de Julie Chauveau page 13

Le nombre d'éoliennes en mer connectées au réseau

A fin 2020



LES ECHOS // SOURCE: WIND EUROPE // PHOTO: SHUTTERSTOCK

Les pêcheurs s'opposent toujours au chantier d'Iberdrola

L'espagnol Iberdrola lance la construction de son parc remporté en 2012. Les pêcheurs de la zone, principalement ceux dédiés à la coquille Saint-Jacques, menacent de bloquer le démarrage du chantier.

Stanislas du Guerny
— Correspondant à Rennes.

Le démarrage du chantier est théoriquement imminent. Le 3 mai, quatre premiers bateaux devraient entrer en action pour réaliser les fondations du parc éolien offshore prévu à une quinzaine de kilomètres au large de Saint-Brieuc. Le groupe espagnol Iberdrola, qui porte ce projet d'un montant global de 2,4 milliards d'euros, marche sur des œufs car les pêcheurs se disent prêts à bloquer le chantier : ils veulent positionner une partie de leur armada sur la zone maritime concernée, tout en manifestant à terre.

« Nous avons pourtant obtenu toutes les autorisations administratives et le soutien des deux ministres Barbara Pompili pour l'environnement et Annick Girardin pour la mer », indique Emmanuel Rollin, le directeur France d'Iberdrola, qui précise que « le projet a été modifié afin de tenir compte des exigences de la filière pêche ». Il donne comme exemple « les câbles sous-marins qui vont être enfouis » ou la décision d'éloigner l'ensemble du parc à 6 kilomètres au nord de la zone « à la demande des pêcheurs ».

Rien n'y fait. Le comité des pêches des Côtes d'Armor souhaite obtenir l'annulation pure et simple de la construction des 62 éoliennes prévues pour approvisionner en électricité

835.000 habitants. « Il s'agit du parc éolien de la honte », tonne Alain Coudray, le président du Comité des pêches des Côtes d'Armor, qui représente 300 bateaux et 800 marins. Ils craignent que leurs captures ne soient perturbées par le chantier puis au-delà par l'exploitation des éoliennes réparties sur un espace de 75 kilomètres carrés.

La plupart de ces embarcations pêchent la coquille Saint-Jacques dont le principal gisement en France se situe dans la baie de Saint-Brieuc. « L'impact sur toutes nos espèces est évident. Le bruit des éoliennes, les mouvements de l'eau, vont modifier les conditions de vie des seiches, des araignées », soutient Alain Coudray.

Dédommagement

De son côté, Emmanuel Rollin estime que « le parc n'empêtera que sur 13 % du gisement secondaire dédié à la coquille Saint-Jacques. Il sera fermé pendant la durée des travaux puis rouvert en 2023, sur décision de la préfecture maritime ». Une enveloppe de 10 millions d'euros serait d'ores et déjà prévue pour les dédommagements de la filière pêche. Il se dit même qu'elle pourrait être augmentée. « On ne veut pas de compensation financière mais pouvoir travailler », insiste le président du Comité des pêches.

Quelque 1.500 personnes en France, dont 500 personnes en Bretagne, vont intervenir sur le chantier. A Brest, par exemple, l'équipementier espagnol Naventia-Windar a ouvert un site de fabrication des fondations. Au Havre, Siemens Gamesa Renewable Energy va par ailleurs produire les nacelles et les pales dans une nouvelle usine. ■

Le Royaume-Uni veut devenir « l'Arabie saoudite » de l'éolien offshore

Le pays, qui compte quadrupler sa production pour la porter à 40 GW d'ici à 2030, dispose de solides atouts qui ont déjà contribué à en faire le champion du secteur, et sur lesquels il entend désormais capitaliser.

Alexandre Couinis
@alexandrecouinis
— Correspondant à Londres

Faire du Royaume-Uni, déjà leader mondial, « l'Arabie saoudite de l'éolien offshore » : Boris Johnson n'avait pas lésiné sur la comparaison, en confirmant début octobre sa volonté de quadrupler la production britannique pour la porter de 10,5 GW (soit 10 % de l'électricité du pays en 2019) à 40 GW et non plus seulement 30 GW d'ici à 2030. De quoi aider le Premier ministre à atteindre son objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

Le Royaume-Uni possède, pour joindre le geste à la parole, de solides arguments qui ont déjà contri-

bué à faire de lui le champion du secteur, et sur lesquels il entend désormais capitaliser afin de pousser son avantage. Ses atouts géographiques, d'abord : il dispose à la fois de 12.000 kilomètres de côtes particulièrement venteuses, et de fonds marins peu profonds.

Prix garanti à l'avance

Une organisation juridique et administrative efficace, ensuite. Dès la fin des années 2000, le gouvernement a mis en place un cadre très clair et légalement robuste pour délivrer les permis de construire, ce qui permet aux promoteurs des projets, une fois recueillis les mauvaises surprises. Il a instauré aussi, à la même époque, un système de leasing inspiré des contrats existant pour l'exploration pétrolière ou gazière en mer du Nord, qui permet au Crown Estate, le Domaine royal propriétaire des fonds marins, de leur louer les zones qu'il a identifiées comme les plus favorables.

Des mécanismes de financement particulièrement vertueux, ont enfin été mis en place. Le Royaume-Uni bénéficie d'un système où, pour les programmes d'éoliennes, le prix de l'électricité est garanti à l'avance. Ce qui limite les risques pour les investisseurs et les incite à se montrer ambitieux en termes d'innovation, tout en tirant les tarifs vers le bas : ils sont désormais tombés autour de 40 livres par MWh, soit une baisse de deux tiers sur les cinq dernières années.

« C'est équivalent des prix d'achat garantis », explique Luke Clark, de RenewableUK, qui promeut les énergies renouvelables outre-Manche.

Turbines flottantes

Plus concrètement, les projets de nouvelles fermes doivent, pour être sélectionnés, participer aux enchères organisées tous les deux ans par le gouvernement (trois au total dont la première s'est tenue en 2015, plus une quatrième prévue

d'ici à la fin de cette année). Ils doivent au préalable obtenir tous les feux verts réglementaires (ce qui permet d'avancer très vite ensuite), mais aussi s'engager sur un volume de production d'énergie et sur un prix. Sachant que ce sont les projets au meilleur prix qui l'emportent, et qu'ils sont ensuite soutenus par le gouvernement.

Résultat, alors que le Royaume-Uni s'est lancé en 2000 avec deux turbines avant de commencer en 2007 à développer un pipeline de projets plus gros à 100, voire 200 MW, la taille moyenne des projets dépasse aujourd'hui plutôt les 1.000 MW. Et l'annonce par Boris Johnson d'un objectif de 1 GW de turbines flottantes d'ici à dix ans (« soit 15 fois ce que fait ensemble le reste du monde ») devrait donner un coup de fouet à cette technologie encore peu développée outre-Manche, contribuant à en faire baisser le coût pour l'installer sur les côtes plus profondes de l'ouest de la Grande-Bretagne et du nord de l'Écosse. ■